



PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2021
28 È 29 DI GHJENNAGHJU DI U 2021
1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021
28 ET 29 JANVIER 2021

2021/E1/001

Question orale déposée par M. Jean-Martin MONDOLONI
Au nom du groupe « Per l'Avvene »

OBJET : Suivi de l'acquisition de la parcelle de Cavallo

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

En octobre 2018, vous proposiez et adoptiez sans les voix de notre groupe l'acquisition d'une parcelle de terrain sur l'île de Cavallo pour la modique somme de 2 millions d'euros.

Une opération juridiquement risquée, mais surtout un symbole militant dont la Collectivité aurait pu se passer du haut de son quasi-milliard de dettes.

Près de deux ans et demi après cette opération avant tout médiatique, qu'en est-il de cette parcelle ? Pouvez-vous nous indiquer quelle est la plus-value de cette opération pour le contribuable corse ?